

Budget primitif

2020

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Un budget 2020 au service du **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

APPORTER UNE RÉPONSE D'AMPLEUR À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE

► Accompagner les communes de la Métropole dans leur transition écologique

Appel à projets du **développement durable** de nos communes, par les Maires :

- Utilisation des **énergies renouvelables**
- **Lutte contre la pollution plastique, le gaspillage alimentaire ou la pollution lumineuse**
- Gestion écologique des espaces verts et naturels
- La **végétalisation** et la **perméabilisation des villes**
- **Agriculture urbaine**, dont les jardins familiaux, partagés ou pédagogiques
- Économie circulaire, sociale et solidaire

► Éveiller les enfants avec l'École du Développement Durable :

- Manifestations (la fête du miel, repair café...) et expositions
- **25 projets pédagogiques proposés**, plus de 300 classes, sur le défi climatique, les économies d'énergie, la mobilité, l'eau, les écosystèmes et la biodiversité



► Auron, Haut-pays



► Bus 100% électrique



► Aménager le territoire en protégeant l'environnement

- Construction de la nouvelle station d'épuration à Cagnes-sur-Mer
- Réalisation d'une nouvelle plateforme horticole et agricole sur le terrain de La Baronne à La Gaude

► Améliorer le cadre de vie

- Optimiser les équipements portuaires en **énergie propre** (bornes pour véhicules électriques)
- Favoriser l'adaptation de l'outillage portuaire à la **transition écologique des navires**
- Mettre en place sur le port de Nice des groupes électrogènes mobiles fonctionnant au GNL (Gaz Naturel Liquéfié) ou à l'hydrogène
- Création d'une plateforme Territoriale de la **Rénovation Énergétique**
- Le **3^e Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement**

► Viser l'exemplarité en matière de déchets

- **Réduction des sacs plastiques** et d'autres produits à usage unique qui polluent
- **Amélioration du tri** afin d'optimiser les filières et diminuer leur coût de traitement
- Développer massivement les moyens de captage des emballages (colonnes, conteneurs)
- Une **nouvelle recyclerie** en projet dans le quartier de l'Ariane à Nice

NOS AXES STRATÉGIQUES

Axe 1 : Améliorer votre qualité de vie par des infrastructures de proximité optimales

206 millions d'euros



+ de 2 400 km de routes



Aménagement de l'espace public



Eau



Collecte des déchets



Lutte anti-incendie



Assainissement



▷ Saint-Jean-Cap-Ferrat - Avenue Mermoz



▷ Bonson



△ Station d'épuration Aérès Cagnes-sur-Mer

QUELQUES EXEMPLES :

▷ Travaux d'amélioration de voirie et d'espaces publics :

- **Bonson** : 2^e tranche de réfection des rues du village
- **Nice** :
 - piétonnisation de la Cité du Parc
 - place Gautier
- **Saint-Jean-Cap-Ferrat** : 2^e phase de réfection de l'avenue Mermoz

▷ Entretien de proximité du réseau secondaire de routes

- ▷ Poursuite de la mise en **sécurité des tunnels**
- ▷ Installation de lanternes **LED** générant des économies sur la facture énergétique
- ▷ Poursuite des travaux de la nouvelle **station d'épuration de Cagnes-sur-Mer** et 1^{re} phase de la **modernisation de la station d'épuration Haliotis**
- ▷ Poursuite des travaux pour la **sortie ouest voie Mathis**

NOS AXES STRATÉGIQUES

Axe 2 : Renforcer l'attractivité économique de notre territoire et créer de l'emploi

112,3 millions
d'euros
+ 13 M€

► Promouvoir l'innovation, la recherche et l'industrie

- Signer de **nouveaux partenariats** avec de grands groupes français et internationaux
- Conforter le positionnement de Nice dans le classement mondial des Smart City
- Obtenir de **nouveaux labels** (French Tech, IDEX, Territoire d'industrie)
- Faire de la Métropole un **acteur fort** de l'expérimentation et de la recherche
- Soutenir le développement international des PME et PMI du territoire
- Développer l'offre foncière pour attirer de nouvelles industries innovantes

► S'appuyer sur notre Agence d'attractivité du territoire

- **Développement de la marque** de territoire à l'international
- Mise en œuvre du Comité stratégique et économique de l'Agence d'attractivité

► Renforcer la création d'entreprises

- Renforcer les services d'accompagnement, hébergement et animation au sein de la pépinière d'entreprises (CEEI)
- Accompagner les entreprises innovantes dans leur phase d'hyper croissance
- Favoriser le développement d'activités économiques dans nos communes

► Soutenir l'Office du Tourisme métropolitain

- Accompagner le développement de **nouveaux projets** structurants pour le territoire (Studios de la Victorine, Palais des Expositions, transfert du M.I.N, etc.)
- Structurer, développer et animer des écosystèmes compétitifs parmi nos filières stratégiques (tourisme d'affaires, santé, éco-industries, mobilité, etc.)

► Valoriser la production agricole et soutenir la création d'exploitations

- Création d'un espace-test agricole métropolitain (couveuse, pépinière)
- Préservation des terres agricoles dans le PLU métropolitain

► Moderniser le patrimoine métropolitain

- **Transition écologique** des bâtiments
- Début des travaux de relocalisation de la collecte et de la propreté à Pont-Michel



▲ Joia Méridia



UN TERRITOIRE ATTRACTIF :

- **Taux d'occupation** des hôtels supérieur à 92 %
- **Taux de réservations en augmentation** de 3 points et augmentation du revenu par chambre
- **L'Aéroport Nice Côte d'Azur** constitue une porte d'entrée pour notre territoire, qui contribue à son attractivité
- Le 2 août dernier, premier vol de la **nouvelle ligne directe Pékin-Nice**



▲ Marque d'attractivité du territoire

NOS AXES STRATÉGIQUES

Axe 3 : Garantir des moyens de transport durables et cohérents sur l'ensemble du territoire

293,6 millions d'euros

► 2020 sera la 1^{re} année d'exploitation complète des deux lignes de tramway.

L'arrivée de ces nouvelles lignes de tramway s'est accompagnée en 2019 de la mise en place d'un **nouveau réseau de bus**.

Cela se traduit notamment par :

- Le **renforcement des fréquences et des amplitudes horaires** sur toutes les communes de la Métropole et des collines
- La mise en place de la 1^{re} ligne de **bus 100% électrique** fin 2019 sur la Promenade
- La réalisation d'aménagements favorisant l'**intermodalité** et les déplacements (P+R, PEM)

► Le transport scolaire métropolitain (Scolabus)

est assuré par la Métropole. Ce service est évolutif, il s'adapte aux besoins et se modernise chaque année.



△ Ligne 3 de tramway

La Métropole poursuit une politique d'investissement en faveur des transports propres avec :

- La **ligne de tramway T4** qui reliera Nice, Saint-Laurent-du-Var et Cagnes-sur-Mer
- Une extension de réseau de la ligne 1 performante jusqu'à la gare de Drap-Cantaron, intégrant la desserte de L'Ariane et La Trinité dans un projet de **tram-train**
- L'acquisition de 20 véhicules au gaz et de bus électriques en 2020
- La **commande de 13 rames longues pour la ligne 1 de tramway et de 9 rames supplémentaires pour la ligne 2**



△ Bus dans le Haut-pays



△ Station de tramway du Port

NOS AXES STRATÉGIQUES

Axe 4 : Aménager le territoire durablement pour offrir un cadre de vie attractif et fournir du logement à chacun

182 millions d'euros

► Logement

- Gestion du Fonds Solidarité Logement (FSL)
- Déploiement des dispositifs incitatifs d'aide à la réhabilitation du parc privé sur les 49 communes
- Création de **1 721** logements locatifs sociaux/an
- Réhabilitation des 4 quartiers de l'Ariane, des Liserons, des Moulins et du Point du Jour

► Aménagement

- Mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain voté en 2019
- **Élaboration de l'AVAP** (Aire de mise en Valeur et de promotion, de l'Architecture et du Patrimoine), dans le cadre de la mission UNESCO, assurant ainsi la protection de nos paysages remarquables

► Pôles d'Échanges Multimodaux

- PEM de Nice Saint-Augustin, soutenu par l'État dans le cadre de la LGV
- PEM de Cagnes-sur-Mer et de Carros afin d'améliorer les correspondances entre les réseaux
- Lancement des études pour les **PEM de Beaulieu-sur-Mer et Saint-Jeannet**



▲ Verger Laurentin - Saint-Laurent-du-Var

► La taxe GEMAPI n'a pas été actionnée

→ 3 à 6 M€ d'impôts en moins chaque année

► Budget 2019 GEMAPI :

4 562 000 €

Opérations majeures :

Curage du Paillon, Élargissement du Malvan

► En 2020, Budget :

3 410 000 €

Opérations majeures :

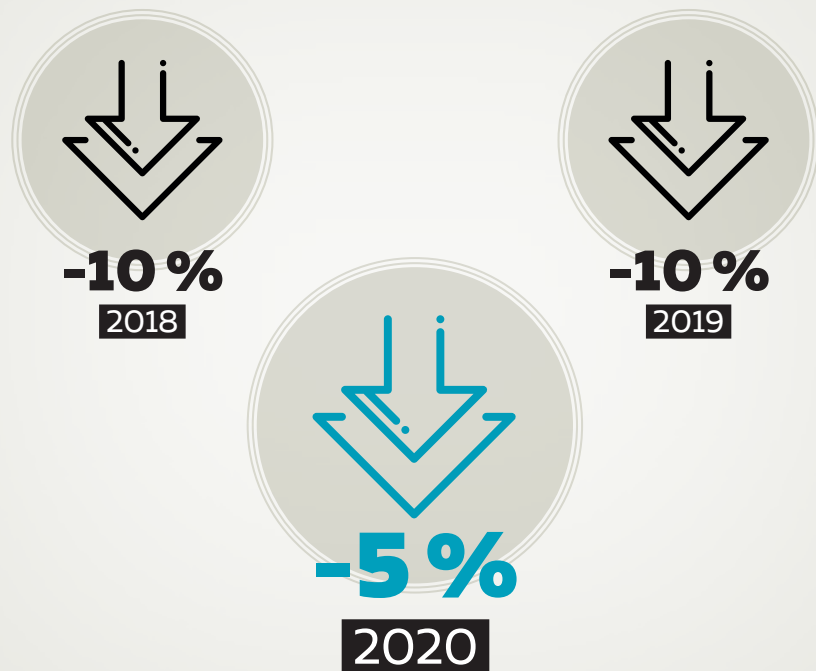
PAPI Basse vallée du Var et travaux digues ZI Carros

► **Réalisation en régie de l'ensemble des opérations archéologiques** liées à la Ligne OUEST↔ EST de tramway ou des chantiers à Vence (boulevard Paul André), Isola (place Vieille) et place Pierre Gautier

+ En évitant le recours à un prestataire extérieur pour la réalisation de ces interventions, on peut estimer les économies réalisées à 970 K€ en 2017, 543 K€ en 2018 et 600 K€ en 2019

BAISSE DES IMPÔTS

BAISSE DE LA TEOM



Augmentation du pouvoir d'achat des habitants de la Métropole de 24 millions d'€ par an

PROPRIÉTAIRES

► Compensation de l'impôt métropolitain à hauteur de 40%

LOCATAIRES

► + 39 € de pouvoir d'achat chaque année

AUTRES MESURES

Tarif de l'eau

UNIFIÉ

Solidarité avec le Haut-pays

Dotation de solidarité

10 M€ MAINTENUS

5 fois supérieure au plancher légal

Collecte

GRATUITE

des encombrants

TRANSPORTS

CARNET DE 10 VOYAGES

1€

LE TRAJET

avec le multi 10 voyages

ACCÈS AÉROPORT

au même tarif

que le reste du réseau

TARIF JEUNES

245 €/AN
BORDEAUX

320 €/AN
LYON

145 €/AN
NICE

TARIF SENIORS

377 €/AN
BORDEAUX

384 €/AN
LYON

145 €/AN
NICE

SOUTIEN À LA MOBILITÉ

STATIONNEMENT

1h

GRATUITE

dans les parkings

CHÈQUE CARBURANT

20 €

/MOIS/VÉHICULE
sur la base de critères sociaux et géographiques

2000 €

200 €

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

ALLOCATIONS

pour l'achat d'un véhicule électrique

UN PLAN D'INVESTISSEMENT

pour notre territoire



140 M€/AN

sur la période 2018-2020

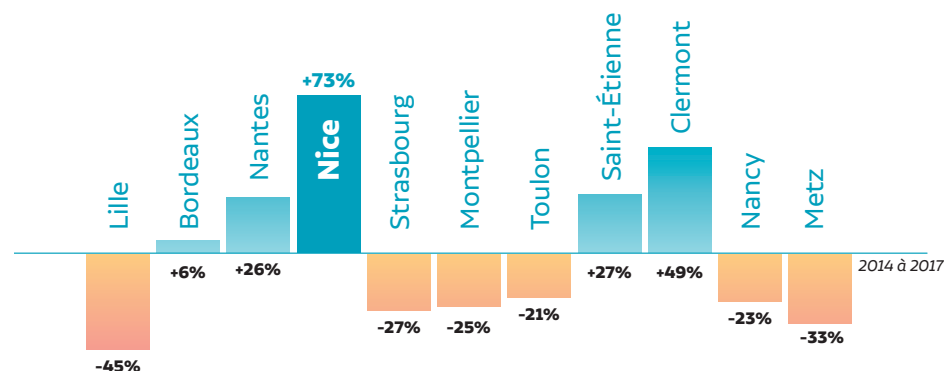
+40%
de crédits
en moyenne
pour les projets
des communes
soit 50 M€
au total



**En 2019, nous injecterons 151 M€
dans les projets du territoire**

Depuis sa création en 2012, la Métropole a investi

+ de 2 milliards d'euros sur le territoire



PROJETS DÉJÀ LIVRÉS

grâce au plan d'investissement



△ Trame verte Joffre-Bottero

QUELQUES EXEMPLES :

- ▷ **Clans** : Réhabilitation des rues du quartier du Barri
- ▷ **Saint-Étienne-de-Tinée** : Requalification de la Traversée du Village boulevard Ollié
- ▷ **Roubion** : Aménagement du Col de la Couillole
- ▷ **Roure** : Réhabilitation de la place André Ségur
- ▷ **Marie** : Place de l'Eglise
- ▷ **Beaulieu** : Place Marinoni
- ▷ **Carros** : Parking du Village
- ▷ **La Gaude** : Aménagement du Boulevard Louis Féraud
- ▷ **Nice** : Promenade Phase 3 / Trame verte Joffre-Bottero
- ▷ **Cagnes-sur-Mer** : Place Charles de Gaulle

PROJETS INSCRITS

en 2020

QUELQUES EXEMPLES :

- ▷ **Colomars** : Phase 2 de l'aménagement de la rue Curti
- ▷ **Levens** : Encorbellement RM19, création d'un cheminement piéton
- ▷ **Nice** :
 - Piétonnisation de la rue Bosio
 - Début des travaux PUP Lingostière et PUP Ferber
 - Aménagement de la rue Bosio entre Saint-François-de-Paule et le quai des États-Unis
 - Sortie Ouest de la Voie Mathis – poursuite des travaux préparatoires
- ▷ **Saint-Laurent-du-Var** :
 - Les Jacquons, réalisation d'une nouvelle voie, entre les avenues du Zoo et Pagnol
 - Poursuite des travaux d'amélioration de l'accessibilité à Cap 3000
- ▷ **Saint-Martin-du-Var** : construction du giratoire du collège sur la RM6202
- ▷ **Cagnes-sur-Mer** : Réalisation du barreau Lambert
- ▷ **La Gaude** : Réalisation du giratoire de la RM 118 / Guinguette
- ▷ **Isola** : Aménagement de la rue supérieure



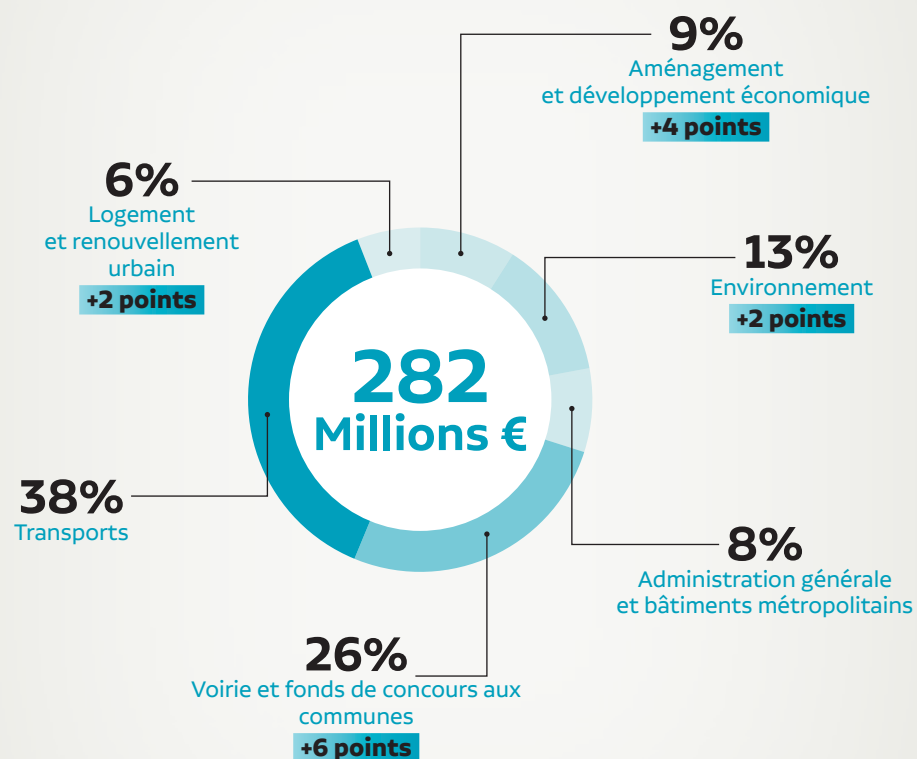
△ Encorbellement RM19, Levens



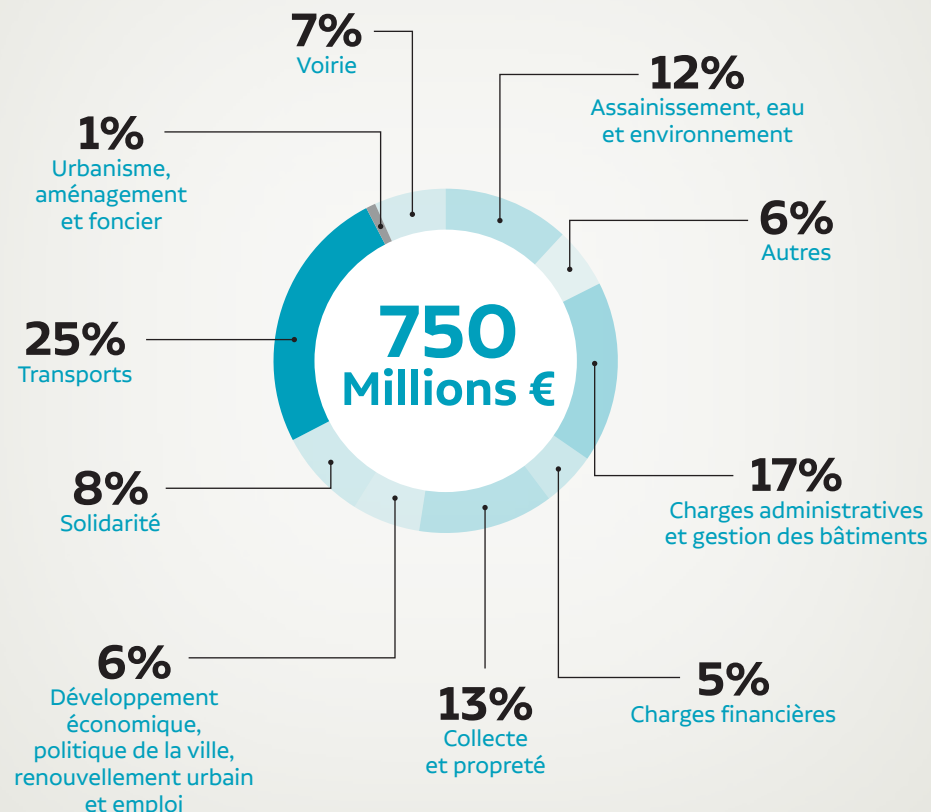
△ Isola, aménagement de la rue supérieure



Dépenses d'équipements



Dépenses de fonctionnement



► **Le contrat financier avec l'État sera respecté en 2020**

- les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées

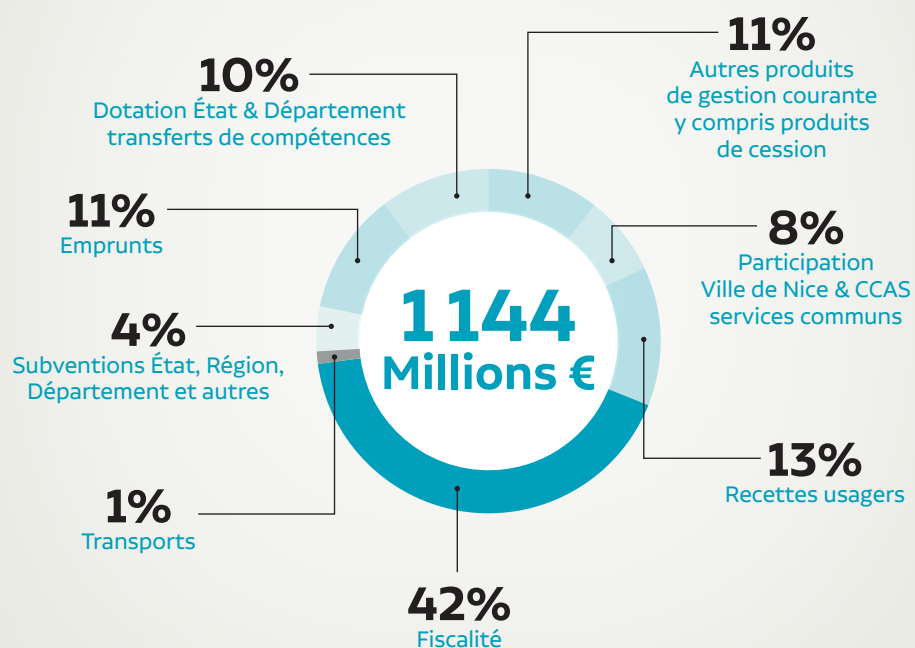
► **Pour autant, attractivité et mobilité verte sont favorisées :**

- **+5 M€** sur le développement économique en lien avec l'attractivité du territoire
- **+5 M€** sur les transports avec l'arrivée des **lignes 2 et 3 de tramway** et du **nouveau réseau** de bus

RECETTES

Recettes totales

Investissement + fonctionnement



**Augmentation
de notre autofinancement :**

+ 40%

LA MÉTROPOLE RESPECTE SES ENGAGEMENTS

Contrat avec l'état > dépenses maîtrisées

OBJECTIF 1 : ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT LIMITÉE À +1,35% PAR AN

- ▶ En 2018, la Métropole a **diminué ses dépenses de fonctionnement de 0,17%**
- ▶ Pour 2019, l'évolution des dépenses de fonctionnement sera limitée à 0,94%
- ▶ Le budget 2020 respectera l'**objectif d'évolution des dépenses de +1,35%**

OBJECTIF 2 : RÉDUCTION DE L'ENCOURS D'EMPRUNT DE 58 M€ SUR 2018-2020

- ▶ La Métropole s'est **désendettée de 18 millions d'euros** sur son budget principal et de plus de **40 millions hors budget annexe des transports**
- ▶ En 2019, la Métropole se désendettera de **19 millions d'euros** et de **24,5 millions d'euros en 2020**

LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

- ▶ La capacité de désendettement de la Métropole se situe en deçà du seuil des 12 années recommandées par l'État
- ▶ Elle sera de **6,3 années à la fin de l'année 2020**

BUDGETS ANNEXES

Investissement 2018-2020

En 2018, création d'un budget annexe de la collecte :

Nombreuses **économies** d'échelles

- ▶ Renégociation de l'ensemble des marchés
- ▶ **Optimisation** des tournées de collecte
- ▶ Développement de la **Redevance spéciale**, rapportant chaque année 4 M€
- ▶ **Baisse de 24% de la TEOM** depuis 2018



5 M€
2018

3,6 M€
2019

2 M€
2020

▶ **RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL**



470 M€
2018/2020

▶ **LIGNE OUEST<>EST, LIGNE 3 ET POURSUITE DE LA MODERNISATION DU RÉSEAU MÉTROPOLITAIN**



20 M€
2018

40 M€
2019

25 M€
2020

▶ **NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE CAGNES-SUR-MER ET DÉBUT DES TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA STATION MÉTROPOLITAINE HALIOTIS**



- ▶ Clôture du budget annexe de l'eau au 31 décembre 2019
- ▶ À partir de 2020, **la régie de l'eau exploitera la compétence « eau » sur l'ensemble de la métropole**
- ▶ Développement des synergies
- ▶ **Investissements cohérents** et solidaires

INVESTISSEMENT TOTAL
(budget principal + budgets annexes)

+ d' 1 milliard €
ENTRE 2018 ET 2020

